

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

SAGAV Nord Isère (38)
Avenue des Frères Lumières
CS42008
38307 Bourgoin-Jailleu

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

SAGAV Nord Isère (38), Numéro national d'identification : 25380497500014, Avenue des Frères Lumière CS42008, 38307 Bourgoin-Jailleu, FRANCE. Tél. : +33 474281989. Courriel : contact_sagav_ni@orange.fr. Code NUTS : FRK24.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.marches-securises.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Réalisation et gestion d'aires d'accueil pour gens du voyage

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de service - Prestations de gestion et de gardiennage d'aires d'accueil des Gens du Voyage sur le territoire du SAGAV Nord Isère

II.1.2) Code CPV principal

55220000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte

Marché de service - Prestations de gestion et de gardiennage d'aires d'accueil des Gens du Voyage sur le territoire du SAGAV Nord Isère

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 900000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

55221000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : aires d'accueil des Gens du Voyage situées sur les communes de Bourgoin-Jailleu, l'Isle d'Abeau, St Jean de Soudain, Les Abrets, Villefontaine, Frontonas et St Quentin Fallavier.

II.2.4) Description des prestations

Marché de service - Prestations de gestion et de gardiennage d'aires d'accueil des Gens du Voyage sur le territoire du SAGAV Nord Isère

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 900000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

A compter du : 01 janvier 2021. Jusqu'au : 31 décembre 2022.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 24 mois.

Le marché est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 2.

La durée de la période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est donc de 48 mois.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 2 candidats dont les offres seront les mieux notés

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

IV.1.5) Information sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 06 novembre 2020 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Jusqu'au 31 décembre 2020.

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUELEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 2 candidats dont les offres seront les mieux notés

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Grenoble 2. place de Verdun BP 1235 , 38022 GRENOBLE FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**VI.4.3) Introduction des recours****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

09 octobre 2020